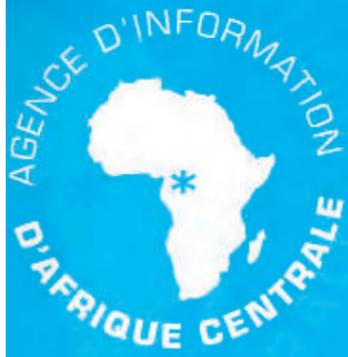


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3527 - LUNDI 08 JUILLET 2019

CAN/EGYPTE 2019

La RDC éliminée aux tirs au but

L'aventure des Léopards à la trente-deuxième édition de la Coupe d'Afrique des nations s'est arrêtée hier en huitièmes de finale, au stade d'Alexandrie, après leur défaite aux tirs au but face aux Barea de Madagascar (4-2). Alors que l'espoir renaissait à la suite de l'égalisation dans les ultimes minutes de Chancel Mbemba qui a permis à la RDC de revenir au score à deux buts partout dans le temps réglementaire, les Léopards ont joué de la malchance durant les prolongations en s'illustrant par une série d'occasions ratées. La séance fatidique des tirs au but n'a pas souri aux fauves congolais. Marcel Tisserand et Yannick Bolasie ont raté le cadre et pénalisé tout un pays, obligeant la RDC à faire ses valises à cette étape de la compétition qui se poursuivra sans elle. [Page 5](#)



La sélection congolaise avant le match contre Madagascar

OPÉRATION KIN BOPETO

Matete déterminée à rester la commune pilote

Le bourgmestre de la commune de Matete, Bayllon Thierry Gaibene, a lancé, le 6 juillet, la version de l'opération « Kin bopeto », dans sa municipalité. Pour le maire, il s'est agi de répondre favorablement aux instructions du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka qui, non seulement a donné une vision mais également, a mis des moyens à la disposition de chaque autorité communale de la capitale congolaise en vue de la revêtir de sa belle robe. Dans cette optique, l'autorité communale et toute l'administration de Matete se sont lancées dans une grande activité d'assainissement. Bayllon Gaibene a lancé personnellement les travaux, tout en y participant, donnant ainsi l'exemple à ses collaborateurs et à ses administrés. [Page 5](#)



Remise des tenues de travail et outils aux éboueurs et autres pour les activités d'assainissement

ELEVAGE

Une épidémie des animaux domestiques signalée à Butembo

Les animaux touchés par la maladie manifestent plusieurs symptômes, notamment des signes hémorragiques, des nécroses, des nodules sur le corps des vaches ; une inflammation faciale et des nécroses dans les organes chez les moutons

et des croûtes sur la face chez les chèvres. Le coordonnateur exécutif du Centre interdisciplinaire de gestion de risque sanitaire, le Pr Justin Masumu, a sollicité l'intervention des autorités pour dépêcher sur le terrain une équipe d'experts.

Composée d'épidémiologistes et des pathologistes, elle devra prélever les échantillons qui seront analysés au laboratoire vétérinaire afin d'identifier l'épidémie qui attaque les animaux domestiques à Butembo, dans le Nord-Kivu. [Page 4](#)

COUR CONSTITUTIONNELLE

L'étau se resserre sur les hauts magistrats



Le palais de justice de Kinshasa

Le Mouvement social et l'Alliance pour l'alternance démocratique ne s'expliquent pas que cinq de leurs députés soient écartés alors qu'ils comptent parmi les meilleurs élus dans leurs circonscriptions électorales respectives. Plusieurs partis et regroupements politiques dont le nombre des députés a été revu à la baisse après rectification, par la Haute Cour, d'erreurs matérielles, comptent saisir la Commission africaine des droits de l'Homme

pour espérer une meilleure distribution de la justice dans ce contentieux électoral. Une campagne est en cours de planification pour obtenir des réformes en profondeur de la justice et le remplacement des magistrats présumés corrompus. Parlant des juges incriminés, de nombreuses formations politiques pensent qu'ils ne méritent plus la confiance du peuple du fait de la trahison de leur serment légal. [Page 3](#)

PRODUCTION PÉTROLIÈRE

3% de hausse du brûlage à la torche des gaz en 2018

Environ cent quarante-cinq milliards de mètres cubes sont produits annuellement dans le monde, soit l'équivalent de la consommation annuelle totale de gaz en Amérique centrale et du sud. Pour la Banque mondiale (BM) qui livre ces données recueillies par satellite, tout doit être fait afin d'endiguer ce phénomène en raison du caractère très nocif de ces rejets sur l'environnement.

Le brûlage à la torche est l'une des techniques les plus courantes dans le monde pétrolier et les plus critiquées pour le danger tant pour l'homme que son environnement immédiat. La pratique consiste juste à éliminer le trop plein de gaz contenu dans le pétrole pour en faire finalement un brut commercialisable. Dans la cité congolaise de Muanda, une partie du gaz de la production pétrolière sert à alimenter le tiers de la localité en électricité. D'ailleurs, le Groupe Perenco, la seule société à produire du pétrole sur l'étendue du pays, projette de construire une centrale électrique d'une capacité de 100 MW, avec une possibilité de passer au double, soit 200 MW, sur une période de vingt ans. Il s'agit d'une centrale fonctionnant exclusivement au gaz.

Pour autant, il y a l'autre aspect de la production pétrolière : la pratique de brûlage à la torche. Celle-ci existe aussi bien dans les sites pétroliers tant de la République démocratique du Congo que du reste du monde. Cette technique souvent cachée ou très peu médiatisée provoquerait des sérieux dégâts au niveau de l'environnement. En effet, un trop plein de gaz est refoulé dans les airs après avoir été extrait dans le sous-sol. Et les estimations de la Banque mondiale (BM) viennent en fait relancer une vieille polémique qui oppose les producteurs de pétrole aux experts. Comme l'explique l'institution de Bretton Woods, la pratique consistant tout simplement à rejeter des gaz à différentes étapes de l'extraction de pétrole représente environ trois cent cinquante millions de tonnes d'émissions en équivalent CO2 chaque année. « Ces rejets contiennent du méthane brûlé en partie uniquement et du charbon noir très nocif. Ils constituent également un gaspillage de précieuses ressources énergétiques », fait savoir la Banque.

L'augmentation de 3 % enregistrée l'année dernière n'est que le fruit de la hausse sys-

tématique de la production de pétrole aux États-Unis d'Amérique. « Le brûlage s'est envolé d'environ 48 % entre 2017 et 2018 à la faveur d'un bond de 33 % de la production d'or noir », a-t-elle poursuivi. Toutefois, même si le pays de l'Oncle Sam met à profit ses gisements de schistes bitumeux de Bakken et ses sites de Permien et Eagle Ford, l'intensité du brûlage des gaz dans ce pays reste insignifiante. « Le volume de gaz brûlé par baril de pétrole produit est resté modéré en 2018, soit 0,3 m3. Il est en recul par rapport à 2012 », a indiqué la BM. Dès lors, l'attention des experts se tourne vers les pays en développement, plus précisément les pays en conflit. Il y a, par exemple, le Venezuela qui aurait enregistré une recrudescence de cette pratique. « Au Venezuela, en Syrie et au Yémen, le « torchage » a grimpé en flèche alors que la production pétrolière s'est effondrée », a-t-elle fait remarquer.

Pour la BM, il est impossible de renforcer un contrôle sur ce phénomène mais il existe une solution intéressante. « Nous ne pouvons certes pas contrôler tous les facteurs qui contribuent au brûlage du gaz, mais nous pouvons et devons agir sur les cadres réglementaires, les infrastructures et les retards technologiques afin d'exploiter et de conserver les gaz associés », a-t-elle conseillé.

En Angola, les autorités ont réussi à faire reculer de 27 % la pratique de brûlage des gaz. « Au lieu d'être torchés, les gaz ont été exportés via l'usine de gaz naturel liquéfié du pays », a signifié la BM. Une piste que devrait étudier plus profondément la République démocratique du Congo dont les ménages se mettent progressivement à l'heure du gaz. Pour conclure, la BM estime que la pratique a bien connu une réduction sur une période de vingt ans, alors que la production pétrolière n'a cessé d'augmenter. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

ARRÊTS EN RECTIFICATION DES ERREURS MATÉRIELLES

Une nouvelle fronde contre la Cour constitutionnelle

Les derniers arrêts de la Haute Cour sur les requêtes en rectification des erreurs matérielles des contentieux électoraux des législatives nationales du 30 décembre dernier, rendus publics le 3 juillet, continuent de soulever des vagues.

Bien que les arrêts de la Cour constitutionnelle aient réhabilité une dizaine des députés nationaux de l'opposition tout en invalidant définitivement d'autres, des voix s'élèvent pour dénoncer un déni de justice dans le chef des haut magistrats ayant traité les différents recours. La juridiction, dont les arrêts sont irrévocables, a permis néanmoins à quelques députés de la coalition « Lamuka », parmi les plus en vue, de recouvrer leur siège, à l'instar de Daniel Safu, Chérubin Okende, Raphaël Kibuka et autres. Ce qui n'est pas assez, de l'avis des cadres de ce regroupement politique qui estiment que leurs députés invalidés ne méritent pas ce sort.

Entre-temps, la fronde contre les membres de la Haute Cour ne fait que prendre de l'ampleur. Chaque parti ou regroupement politique dont les députés n'ont pas eu gain de cause, après cet ultime recours, n'entend pas se laisser faire. L'on évoque même la possibilité, à l'instar du Mouvement de libération du Congo de Jean-Pierre Bemba qui a perdu cinq députés nationaux dans ce contentieux électoral, de saisir la Commission africaine des droits de l'Homme pour espérer une meilleure distribution de la justice dans cette affaire.

Le Mouvement social et l'Alliance pour l'alternance démocratique (deux structures chapeautées par Pierre Lumbi) sont montés au créneau le 5 juillet, pour fustiger les arrêts rendus par la Cour constitutionnelle après rectification des erreurs matérielles. Ces deux formations politiques ne s'expliquent pas que cinq de leurs députés soient écartés par la Cour alors qu'ils comptent parmi les meilleurs élus dans leurs circonscriptions électorales respectives.

Sans ambages, Pierre Lumbi estime qu'une fois de plus, la Cour constitutionnelle vient de faire la démonstration, à travers ses derniers arrêts, « de son inféodation politique à la faveur des partis politiques d'obédience kabiliste, en administrant

une justice électorale au pas, en violation flagrante et éhontée de la Constitution et des lois de la République ». La Haute Cour, estime cet ex-conseiller spécial de Joseph Kabila, « a perdu toute crédibilité à jouer le rôle institutionnel de contre-pouvoir et d'agir librement pour le fonctionnement de la République ». Il exhorte le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, au nom de qui les jugements sont rendus, « à créer les conditions nécessaires au remplacement des juges de la Cour constitutionnelle et d'initier des réformes fondamentales de la justice », étant entendu que les magistrats de la plus haute juridiction du pays « se sont disqualifiés » et « ne méritent plus la confiance du peuple congolais du fait de la trahison de leur serment légal ».

Pierre Numbi invite les juges incriminés à tirer toutes les conséquences de droit, notamment le retrait ou la démission. Et comme si cela ne suffisait pas, une campagne nationale est en cours de planification pour l'obtention du remplacement des magistrats de la Cour constitutionnelle. Si aucune date n'a été avancée pour le début de cette opération, ce qui est sûr est que Pierre Lumbi et ses affidés sont déterminés à changer le cours des choses dans cette juridiction.

A la suite de Pierre Lumbi, le candidat malheureux à la présidentielle de décembre 2018, Martin Fayulu y a mis aussi de sa couche dans cette fronde orchestrée contre les magistrats de la Cour constitutionnelle à la lumière des arrêts en rectification des erreurs matérielles rendus le 3 juillet dernier. Selon l'opposant, ces arrêts sont politiquement motivés et fantaisistes. « La Cour constitutionnelle de la honte s'est totalement discréditée en rendant des arrêts iniques, fantaisistes et politiquement motivés. Sans perdre de vue la corruption que tout le monde stigmatise », a-t-il écrit sur son compte twitter.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONTENTIEUX ÉLECTORAUX

La Cour constitutionnelle consacrerait la débâcle de la justice congolaise

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Jean-Claude Katende, pense que la haute juridiction a échoué dans l'accomplissement de sa mission.

A la suite de la « rectification des erreurs matérielles » qu'elle a commises, la Cour constitutionnelle a revu sa décision invalidant certains députés nationaux proclamés élus par la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Face à ce revirement, Jean-Claude Katende s'est posé un certain nombre de questions, avant de tirer une conclusion qui l'amène à sonner l'alerte sur « la débâcle de la justice congolaise ». « Comment cette cour est-elle arrivée à invalider les députés nationaux qui avaient réellement été élus au profit de ceux qui ne l'étaient pas ? Et cette réhabilitation est-elle vraiment sérieuse ? Pourquoi cette cour qui se dit indépendante n'a pas défendu ses premières décisions face à la pression venue de toutes parts ? ... », s'est interrogé ce juriste et penseur libre, dans une de ses pages d'opinions du début de week-end.



Me Jean-Claude Katende

Un alibi pour justifier le revirement

La haute juridiction a justifié cette volte-face sans précédent dans l'histoire de la justice congolaise par des erreurs matérielles dans les arrêts mis

en cause. Un argument qui ne convainc pas le président de l'Asadho. « Les erreurs matérielles portent principalement sur la forme de la décision que sur le fond.

Or, les arrêts rendus par la Cour constitutionnelle pour réhabiliter certains députés nationaux ont changé fondamentalement la décision, cela veut dire qu'ils ont tou-

ché le fond. Ce qui est un grand scandale », a déploré Me Jean-Claude Katende, ajoutant que la Cour a violé sa propre loi organique. « Avec ses nouvelles décisions, même si elles plaisent aux députés réhabilités et à une partie de la population, la Cour constitutionnelle s'est totalement enfoncée dans le discrédit et la honte. Elle s'est totalement disqualifiée en montrant qu'elle n'est pas indépendante, capable de défendre bec et ongles ses propres arrêts. Elle a montré qu'elle est prête à céder à la pression politique ou populaire », a martelé le président de l'Asadho, relevant que c'est la débâcle de la Haute cour qui entraîne celle de la justice congolaise entièrement.

Utilisation des moyens non conformes

Jean-Claude Katende s'est indigné de l'acceptation avec joie de la réhabilitation des députés nationaux invalidés injustement alors que la Cour constitutionnelle a utilisé des moyens non conformes aux lois du pays pour y arriver. « Il ne faut pas que nous fermions les yeux sur la violation des lois parce que la décision

nous est profitable ou profitable à nos proches. Un Etat de droit ne se construit pas de cette façon », a-t-il conseillé. Il a indiqué que la justice ne peut pas faire avancer le pays tant que l'appréciation de ses décisions par les citoyens dépend de leurs intérêts individuels.

Maintenant que le discrédit et la honte ont atteint le comble, selon lui, il n'y a qu'une chose qui reste à faire pour prouver au monde le sérieux de la République démocratique du Congo, à savoir organiser une enquête ou un audit du travail de la Cour constitutionnelle. « Si nous voulons que les choses changent et qu'on nous respecte, c'est la voie à suivre. Il faut que les acteurs de la Cour constitutionnelle qui sont à la base de ce dérapage soient identifiés, que les responsabilités soient établies et que tout individu, au sein de la Cour constitutionnelle, qui est à la base de la corruption et de tout ce désordre judiciaire au sein de cette institution, soit sanctionné et qu'il en soit écarté », a-t-il souhaité.

Lucien Dianzenza

ARRÊTS EN RECTIFICATION DES ERREURS MATÉRIELLES

Une nouvelle fronde contre la Cour constitutionnelle

Les derniers arrêts de la Haute Cour sur les requêtes en rectification des erreurs matérielles des contentieux électoraux des législatives nationales du 30 décembre dernier, rendus publics le 3 juillet, continuent de soulever des vagues.

Bien que les arrêts de la Cour constitutionnelle aient réhabilité une dizaine des députés nationaux de l'opposition tout en invalidant définitivement d'autres, des voix s'élèvent pour dénoncer un déni de justice dans le chef des haut magistrats ayant traité les différents recours. La juridiction, dont les arrêts sont irrévocables, a permis néanmoins à quelques députés de la coalition « Lamuka », parmi les plus en vue, de recouvrer leur siège, à l'instar de Daniel Safu, Chérubin Okende, Raphaël Kibuka et autres. Ce qui n'est pas assez, de l'avis des cadres de ce regroupement politique qui estiment que leurs députés invalidés ne méritent pas ce sort.

Entre-temps, la fronde contre les membres de la Haute Cour ne fait que prendre de l'ampleur.

Chaque parti ou regroupement politique dont les députés n'ont pas eu gain de cause, après cet ultime recours, n'entend pas se laisser faire. L'on évoque même la possibilité, à l'instar du Mouvement de libération du Congo de Jean-Pierre Bemba qui a perdu cinq députés nationaux dans ce contentieux électoral, de saisir la Commission africaine des droits de l'Homme pour espérer une meilleure distribution de la justice dans cette affaire.

Le Mouvement social et l'Alliance pour l'alternance démocratique (deux structures chapeautées par Pierre Lumbi) sont montés au créneau le 5 juillet, pour fustiger les arrêts rendus par la Cour constitutionnelle après rectification des erreurs matérielles. Ces deux formations politiques ne s'expliquent

pas que cinq de leurs députés soient écartés par la Cour alors qu'ils comptent parmi les meilleurs élus dans leurs circonscriptions électorales respectives.

Sans ambages, Pierre Lumbi estime qu'une fois de plus, la Cour constitutionnelle vient de faire la démonstration, à travers ses derniers arrêts, « de son inféodation politique à la faveur des partis politiques d'obédience kabiliste, en administrant une justice électorale au pas, en violation flagrante et éhontée de la Constitution et des lois de la République ». La Haute Cour, estime cet ex-conseiller spécial de Joseph Kabila, « a perdu toute crédibilité à jouer le rôle institutionnel de contre-pouvoir et d'agir librement pour le fonctionnement de la République ». Il exhorte le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, au nom

de qui les jugements sont rendus, « à créer les conditions nécessaires au remplacement des juges de la Cour constitutionnelle et d'initier des réformes fondamentales de la justice », étant entendu que les magistrats de la plus haute juridiction du pays « se sont disqualifiés » et « ne méritent plus la confiance du peuple congolais du fait de la trahison de leur serment légal ».

Pierre Numbi invite les juges incriminés à tirer toutes les conséquences de droit, notamment le retrait ou la démission. Et comme si cela ne suffisait pas, une campagne nationale est en cours de planification pour l'obtention du remplacement des magistrats de la Cour constitutionnelle. Si aucune date n'a été avancée pour le début de cette opération, ce qui est

sûr est que Pierre Lumbi et ses affidés sont déterminés à changer le cours des choses dans cette juridiction.

A la suite de Pierre Lumbi, le candidat malheureux à la présidentielle de décembre 2018, Martin Fayulu y a mis aussi de sa couche dans cette fronde orchestrée contre les magistrats de la Cour constitutionnelle à la lumière des arrêts en rectification des erreurs matérielles rendus le 3 juillet dernier. Selon l'opposant, ces arrêts sont politiquement motivés et fantaisistes. « La Cour constitutionnelle de la honte s'est totalement discréditée en rendant des arrêts iniques, fantaisistes et politiquement motivés. Sans perdre de vue la corruption que tout le monde stigmatise », a-t-il écrit sur son compte twitter.

Alain Diasso

ÉLEVAGE

Une épidémie des animaux domestiques signalée à Butembo

Les animaux touchés par la maladie manifestent plusieurs symptômes, notamment des signes hémorragiques, des nécroses, des nodules sur le corps des vaches; une inflammation faciale et des nécroses dans les organes chez les moutons et des croûtes sur la face chez les chèvres.

Le coordonnateur exécutif du Centre interdisciplinaire de gestion de risque sanitaire (Cigers), le Pr Justin Masumu, au cours d'un entretien accordé récemment à l'Agence congolaise de presse, a sollicité l'intervention des autorités pour dépêcher sur le terrain une équipe d'experts. Cette équipe composée d'épidémiologistes et des pathologistes devra ainsi prélever les échantillons qui seront analysés par le Cigers au laboratoire vétérinaire, afin d'identifier l'épidémie qui attaque les animaux domestiques à Butembo, dans la province du Nord-Kivu. A en croire le coordonnateur

du Cigers, cette épidémie a été constatée depuis le début de l'actuelle épidémie d'Ebola dans cette province. En octobre dernier, une délégation du Cigers est passée à Butembo et, depuis lors, cette structure ne cesse de recevoir des alertes sur les mortalités animales.

Malheureusement, regrette le Pr Masumu, aucune action n'a été entreprise à cet effet. « C'est une situation difficile pour une population qui vit actuellement trois grands fléaux, notamment l'épée avec les groupes armés, la peste avec Ebola et maintenant la faim avec la mortalité d'animaux », a-t-il déploré, ajoutant que généralement, la santé de l'homme est intimement liée à celle des animaux. Un animal en parfaite santé peut servir de nourriture ou être une source de richesse pour l'homme.

Blandine Lusimana



Des animaux domestiques touchés par l'épidémie

DROITS DE L'ENFANT

La RDC invitée à mettre en oeuvre les recommandations de l'examen périodique universel

Le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer) a appelé, le 5 juillet, à l'occasion de la restitution des assises tenues dernièrement à Genève, en Suisse, le gouvernement de la République à signer, sans plus attendre, le décret portant organisation et fonctionnement du Conseil national de l'enfant et sa mise en œuvre.

En marge des activités marquant la célébration de la Journée de l'enfant africain, le Reejer organise, depuis le 26 juin jusqu'au 12 juillet, la quinzaine de l'enfant. Dans ce cadre, cette structure d'encadrement des enfants de la rue a organisé, le 5 juillet, en son siège dans la commune de Kasa-Vubu, à Kinshasa, la journée de restitution de son expérience de l'examen périodique universel. Une rencontre qui s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, au cours de laquelle le Reejer y a été représenté par son coordonnateur, Remy Mafu, et la chargée du programme, Maguy Djokaba.

Cette journée animée principalement par les enfants a été une occasion pour le Reejer de plai-

der pour la mise en œuvre des recommandations issues de ces assises en vue d'améliorer les conditions des enfants congolais.

« Nous voulons que ces recommandations soient portées par tout le monde, que le gouvernement puisse s'en approprier afin de les traduire en actes au profit de nos enfants... » a déclaré Denis Mabwa, assistant chargé de pools au Reejer.

Notons que dans le cadre général de la protection de l'enfant, il a été demandé à la République démocratique du Congo (RDC) de garantir l'application effective de la loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant, en particulier en signant sans plus attendre le décret portant organisation et fonctionnement du Conseil national de l'enfant et sa mise en œuvre.

Par rapport au phénomène des enfants dits sorciers, il a été recommandé à la RDC d'assurer la mise en œuvre rigoureuse des normes en vigueur à ce sujet afin que les adultes qui se livreraient à toute incrimination d'enfants soient punis par la loi. Le pays devrait garantir, en outre, l'accès gratuit à l'éducation et à la santé et mettre en œuvre des mesures spécifiques pour réduire les risques de santé liés aux

grossesses précoces et assurer la réinsertion des jeunes mères dans le système éducatif. Le gouvernement est également invité, dès à présent, à permettre l'accès de façon inconditionnelle à l'attestation d'indigence pour les enfants les plus vulnérables, en particulier ceux en situation de rue.

S'agissant de la situation des enfants en RDC, il est vrai que des améliorations ont été apportées. Toutefois, beaucoup reste à faire. Selon le Reejer, le constat est à déplorer. Les enfants continuent d'être victimes des violences, sont traités de sorciers et chassés du toit familial. A Kinshasa, plus de vingt mille d'entre eux continuent de vivre dans la rue, dans des conditions insalubres et d'insécurité, privés de leurs droits à l'éducation et à la santé. Les jeunes filles, quant à elles, sont exposées aux viols et grossesses. Cette journée de restitution a été marquée par des témoignages poignants des enfants victimes de ces maltraitements. Précisons que la délégation de Kinshasa à l'examen périodique universel avait été conduite à Genève par la ministre des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa.

Blandine Lusimana

KINSHASA

Les bars ouvriront désormais de 18h à 23h

La mesure jugée impopulaire par de nombreux Kinois vient d'être prise par l'exécutif provincial de la ville capitale.

Les bars et terrasses sont appelés à fonctionner désormais de 18h à 23h à Kinshasa. Les samedis, ils ne pourront ouvrir que de 18h à minuit, et de 11h à minuit les dimanches. C'est dans le cadre de l'opération «Kin bopeto» que le nouveau gouverneur, Gentiny Mbaka Ngobila, et son staff ont été amenés à prendre ces mesures contraignantes, étant entendu que ces sanctuaires d'ambiance sont parmi les principaux vecteurs de la dégradation de l'environnement dans la ville. En effet, chaque matin, après des nuits agitées où la bière a coulé à flot, ces bars et terrasses ressemblent à des dépotoirs avec des quantités d'ordures laissées par des clients peu soucieux de la propreté des lieux.

Mégapole de plusieurs millions d'âmes dont nul ne parvient à dénombrer, Kinshasa est aujourd'hui inondée par des bars et terrasses, surtout dans des quartiers populaires où l'on en recense un à chaque mètre. Dans cette promiscuité ambiante où sexe, banditisme, prostitution, bière et saleté font bon ménage, l'environnement paie souvent le prix

de l'insouciance des habitués des bars. Les vendeurs des « cabris », viande de dinde ou autre de vache, qui jouxtent ces lieux, apportent également leur couche de malpropreté en jetant n'importe où les sachets qui leur servent d'emballage. En l'absence des latrines appropriées, vendeurs, clients et badauds se soulagent généralement à l'air libre, polluant davantage l'environnement. D'après le ministre provincial de l'Environnement, Didier Tenge Litho, cette mesure contraignante est censée faire « changer la mentalité » des Kinois et lutter contre l'insalubrité dans la capitale. La mesure a été signifiée à la police qui a promis d'y veiller. D'après le commissaire général, Sylvano Kasongo, il est question de « rester lucide pendant la journée et au service ».

Notons que ce n'est pas la première fois que l'autorité urbaine prenne une mesure aussi salvatrice pour l'intérêt des Kinois. Tout le problème est l'applicabilité et le suivi à faire sur le terrain. Sinon, tout ceci ne sera réduit qu'à une simple déclaration d'intention.

Alain Diasso

OPÉRATION KIN BOPETO

Matete déterminée à rester la commune pilote

Le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene a lancé, le 6 juillet, la campagne d'assainissement de son entité administrative et appelle la population à s'imprégner de la vision du gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka, en vue de revêtir Kinshasa de sa belle robe et faire d'elle une ville où il fait bon vivre.

Le maire de Matete a expliqué qu'il s'agit de répondre favorablement aux instructions du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, qui non seulement a donné une vision mais également a mis des moyens à la disposition de chaque autorité communale de la capitale congolaise en vue de réussir cette opération.

Dans cette optique, l'autorité communale de Matete et toute son administration se sont lancées dans une grande activité d'assainissement. Bayllon Gaibene a personnellement supervisé les travaux et y a participé en vue de donner l'exemple aux collaborateurs et administrés. La première étape a concerné l'assainissement des bureaux de la maison communale et de certains endroits environnants jusqu'au rond-point Koko Matete, ex-Mongo.

Le bourgmestre Bayllon Thierry Gaibene a assuré que ces travaux vont se poursuivre, étant donné qu'ils s'inscrivent dans la vision de l'autorité urbaine et que les moyens sont disponibles pour leur réussite. Après les endroits ciblés pour la première étape, d'autres verront également passer les éboueurs et autres agents commis à cette tâche.

Un appel a été lancé à tous les Matetois en vue de participer à cette

opération visant à revêtir cette municipalité et toute la ville de Kinshasa de leurs robes d'antan. Il s'agira également pour Matete, selon Bayllon Thierry Gaibene, de garder sa réputation de commune pilote dans différents secteurs de la vie à Kinshasa.

Une dotation du gouverneur pour l'achat du matériel d'assainissement

Avant de lancer ces travaux, le bourgmestre de Matete a montré des outils de travail achetés grâce aux fonds mis à la disposition de chaque commune par le gouverneur Gentiny Ngobila. Il s'est agi d'un tricycle pour transporter des immondices, des échantillons des lots de pelles, des bêches, des brosses, balais, seaux, gants, cache-nez, mono brosse de nettoyage, etc. « Je remercie le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka qui a mis à notre disposition cette dotation pour entreprendre ces travaux d'assainissement. C'est une première pour la ville-province », a dit le bourgmestre de Matete.

Insistant sur la détermination de cette municipalité de rester la commune pilote dans les différents secteurs de la vie, Bayllon Thierry Gaibene a demandé aux Matetois de s'imprégner de cette vision du gouverneur Ngobila et



La remise des outils de travail aux éboueurs pour les activités d'assainissement/Adiac

de s'impliquer dans sa réalisation. Indiquant que le gouverneur de la ville va lancer, dans les jours qui viennent, cette opération à l'échelle de Kinshasa, le bourgmestre de Matete estime que cette fois-ci, la ville capitale va véritablement briller.

Olne, toujours aux côtés de Matete

Pendant que Bayllon Gaibene s'activait dans ces travaux d'assainissement, notamment aux alentours de la maison communale où il fallait faire comprendre aux vendeuses à la sauvette cette vision qui anime la ville capitale,

le Congolais élu de la commune belge d'Olne, Victor Kadima, était là, suivant tous les mouvements du maire de la commune de Matete. Sa présence marque l'accompagnement de cette municipalité belge à Matete.

A en croire le bourgmestre, Victor Kadima fait comme Jean-Baptiste de la Bible, qui annonce la venue à Kinshasa du bourgmestre d'Olne et son adjoint qui viendront pour continuer le partenariat commencé, il y a plus de cinq ans, et dont les effets sont positifs pour la commune congolaise. « Ils viendront poser la première pierre pour la construction

d'un nouveau bâtiment pour la commune, qui abritera notamment les services de l'état civil et autres bureaux », a expliqué Bayllon Gaibene, qui salue cet apport d'Olne à sa commune pour le bien-être de sa population.

Notons que plusieurs réalisations ont eu lieu dans le cadre de ce partenariat entre Olne et Matete. Les bureaux de quartier visibles dans toute cette municipalité, l'aménagement de son service de l'état civil, etc., sont autant des actions qui sautent à l'œil.

Lucien Dianzenza

EGYPTE 2019

La RDC éliminée en huitièmes de finale par Madagascar

Les Léopards n'ont pas obtenu leur sauf-conduit, le 7 juillet, pour les quarts de finale de la trente-deuxième Coupe d'Afrique des nations.

La sélection congolaise a été éliminée, dimanche, à Alexandrie, par les Bareas de Madagascar aux tirs au but, après un score de deux buts partout à la fin du temps réglementaire et de la prolongation.

Pour ce match à élimination directe après la qualification compliquée au terme des matchs de groupes, le sélectionneur Florent Ibenge a reconduit la même équipe vaillante face au Zimbabwe, à l'exception de Jonathan Bolingi qui avait déjà mis fin à la compétition à cause d'une blessure. Ainsi, Matampi a gardé les perches, avec devant lui la même défense à plat avec Djos Isama Mpeko à droite, Glody Ngonda à gauche, Marcel Tisserand et Chancel Mbemba dans l'axe. Au milieu de terrain, le capitaine Youssouf Mulumbu s'est occupé de gratter des ballons, aidé par Wilfried Moke, avec Jacques Maghoma en animateur de jeu excentré à gauche, et Chadrac Akolo à droite. La paire de l'attaque s'est composée de Britt Curtis Assombalanga, buteur contre les Warriors zimbabwéens en troisième journée du groupe A, et Cédric Bakambu, double buteur lors de cette rencontre. Pour sa part, le sélectionneur français, Nicolas Dupuis des



Les Malgaches célébrant leur victoire

Bareas de Madagascar, a mis sur l'aire de jeu Adrien, Mombris, Métanire, Fontaine, Razakanantenaina, Ibrahim Amada, Raveloson, Andriama, Nomenjanahary, Andriamatsinoro et Andriatsima.

Les Léopards ont démarré difficilement la partie, dérangés par l'expression collective des Malgaches. Ils ont été aussi en retard sur le deuxième ballon, subissant cette domination territoriale dès la 10e mn, avec

l'ouverture du score des Bareas sur une lourde frappe d'Ibrahim Amada à l'entrée de la surface de réparation congolaise. Mais les Léopards ont gardé le mental. Sur une offensive à la 21e mn, Cédric Bakambu a égalisé de la tête sur un centre de Glody Ngonda. Dès lors, ils ont possédé le ballon mais de manière stérile, butant sur une équipe malgache bien en place tactiquement. A la mi-temps, les deux équipes étaient à égalité

au tableau d'affichage. Meschak Elia a remplacé Wilfried Moke au milieu de terrain à la pause. Maghoma s'est replacé dans l'axe aux côtés de Mulumbu. Les Léopards ont ainsi pris la direction du jeu, Meschak déclenchant quelques accélérations dans le couloir droit, mais à la 55e mn, les Bareas ont été près de doubler la mise, sur une frappe relâchée par le gardien de but Matampi.

A la 58e mn, c'est Bakambu qui s'est retrouvé seul devant le gardien de but Adrien, sur une ouverture de Chadrac Akolo, mais sa frappe molle est interceptée par un défenseur malgache. A la 67e, Florent Ibenge a effectué son premier changement avec la sortie du capitaine Youssouf Mulumbu (laissant son brassard de capitaine à Chancel Mbemba) qui a cédé sa place à Merveille Bope. Et à la 70e mn, Yannick Bolasie prenait la place de Chadrac Akolo qui, une fois de plus, a été précieux pour boucher le couloir droit. Ibenge a donc effectué deux changements à vingt minutes de la fin du temps réglementaire.

A la 77e min, les Bareas, qui dominaient depuis une dizaine de minutes, doublaient la mise par Andriatsima. Il reprenait d'une tête plongeante un centre de

Métanire qui a remonté le cuir depuis son camp jusque dans le camp congolais pour adresser son centre. Alors que les Léopards, une fois de plus, revenaient au score à la 90e mn sur une tête rageante de Chancel Mbemba, reprenant un corner de Meschak Elia, maintenant la RDC en vie. A la prolongation, Paul-José Mpoku prenait la place de Britt Curtis Assombalanga. L'on a noté, du côté malgache, la première apparition de Jérémy Morel (ancien défenseur de Lyon), à la place de Andriamatsinoro à la 105e mn. Mais il n'y a pas eu de but jusqu'à la fin de l'extra-time. La fatidique épreuve des tirs au but va finalement tourner à l'avantage des Malgaches, après les ratés de Marcel Tisserand et Yannick Bolasie. Cependant, dans le jeu, les Congolais ont plutôt été supérieurs avec 54 % de possession, sept tirs cadrés contre cinq, 54 % contre 46, douze corners contre quatre. Malheureusement à la fin, la RDC s'est arrêtée en huitièmes de finale, mettant fin à sa participation à cette trente-deuxième édition de la CAN 2019.

Martin Engimo

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

La dynamique «Vumbuka» lance les premières universités d'été de Bacongo

Les assises qui se déroulent du 5 au 21 juillet visent fondamentalement l'ouverture des uns à l'égard des autres, l'écoute, le dialogue, l'identification, la compréhension des problèmes quotidiens et l'élaboration des propositions ainsi que des approches de solutions pour l'essor du deuxième arrondissement de Brazzaville.

La rencontre a été officiellement lancée au cours d'une conférence de presse animée le 5 juillet par le président de la Dynamique citoyenne pour des solidarités nouvelles «Vumbuka», Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes. Organisées en partenariat avec les élus et la mairie de Bacongo, les consultations permettront également d'identifier les problématiques de développement communautaire et local ; d'élaborer une approche de solutions susceptibles de contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Le but ultime étant de stimuler un véritable progrès social et humain à l'intérieur de l'arrondissement.

« Ainsi, près de trois semaines, quartier par quartier, en mutualisant et en mettant à profit les talents, les acquis et les expériences de chacun et de tous, nous rencontrerons la population de Bacongo. Nous nous réunirons, nous débattons du projet que nous voulons ensemble porter pour le développement et l'épanouissement de notre arrondissement », a expliqué le conseiller Donald Fylla.

Au programme des activités,



Photo de famille des officiels

des ateliers, des tables rondes sur diverses thématiques ayant trait au développement communautaire et local, des manifestations culturelles et sportives. Y prennent part tous les habitants du deuxième arrondissement, les amis, les passionnés et les amoureux de Bacongo. « Nous avons ouvert sur le net des pages Facebook, WhatsApp, un site internet où les gens peuvent donner leur avis, s'inscrire et participer

à cette consultation qui nous concerne tous. Nous avons tous quelque chose de Bacongo parce qu'en montant cette initiative, nous sommes rendus compte que Brazzaville a commencé à Bacongo. Tout part de Bacongo, tout nous ramène à Bacongo. C'est pour cela que je dis que nous avons tous quelque chose de ce bel arrondissement qui est Bacongo », a commenté le président de Vumbuka.

Hubert Julien Laferrière, invité d'honneur

Créée il y a quelques deux ans, la Dynamique citoyenne pour des solidarités nouvelles «Vumbuka» a, à son actif, soutenu des projets individuels et collectifs au-delà des clivages culturels, religieux et politiques. Cette nouvelle initiative représente, à en croire son promoteur, des symboles majeurs pour cet arrondissement, notamment la volonté de rassemblement, de

cohésion, d'unité et de mobilisation autour de Bacongo. « Aujourd'hui, il nous faut continuer, il nous faut aller plus loin avec de l'efficacité pour obtenir des meilleurs probants pour nos concitoyens, notre population et autres mandants. Dans cette optique, notre association Vumbuka, à laquelle se joignent les autres élus de l'arrondissement 2 Bacongo, organise du 5 au 21 juillet 2019, une grande consultation à laquelle tout le monde est convié », a invité Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes. Notons que cette conférence de presse a été marquée par la diffusion du message du député français, Hubert Julien Laferrière, invité d'honneur de ces universités qui pourrait fouler le sol congolais lors de la clôture. Après avoir suivi cette vidéo, les participants dont le conseiller à l'éducation nationale du chef de l'Etat, Louis Bakabadio, et le président de la Fondation perspectives d'avenir, Denis Christel Sassou N'Gusso, ont visité l'exposition-photo sur Bacongo, organisée pour la circonstance au ministère de la Justice.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Le Soudan peut s'en sortir

Il y a lieu d'être optimiste. Après six mois d'une forte contestation émaillée de pertes en vies humaines, les protagonistes de la crise soudanaise qui a éclaté le 18 décembre 2018 ont résolu de mettre un peu d'eau dans leur vin. En privilégiant l'intérêt supérieur de leur nation. L'accord qu'ils ont conclu, le 5 juin, sous l'égide de l'Union africaine, les engage au sens des responsabilités et à l'apaisement.

Héritiers du régime de l'ex-président Omar el-Béchar destitué le 11 avril, les militaires ont, pour l'occasion, posé avec le médiateur de l'organisation continentale, Mohamed El-Hacen Lebatt, aux côtés des civils, principaux meneurs de la contestation. La rue les a suivis en mettant fin à l'impressionnante mobilisation qui marque-

ra à jamais l'histoire du Soudan.

Il reste à présent la mise en œuvre de l'accord. En principe, au bout de trois ans, le Soudan devra choisir ses nouveaux dirigeants au cours d'élections libres et transparentes. L'accord du 5 juillet prévoit une transition au cours de laquelle les militaires et les civils alterneront à la tête de la transition. Les premiers prendront en main la direction du pays pendant dix-huit mois, les seconds leur succéderont à peu près pour la même période avant que la population ne soit appelée à trancher par la voie des urnes.

Pendant plusieurs mois, les généraux soudanais ont montré qu'ils n'étaient pas prêts à tout concéder aux contestataires qui réclamaient tout le pouvoir pour eux. Au point de ne pas hésiter à réprimer dans le sang,

le 3 juin, le rassemblement de ceux d'entre eux qui n'avaient pas la même appréciation du rapport des forces, dessiné par les événements. Petite consolation pour ces derniers, une enquête a été ordonnée pour rétablir la vérité sur la mort de plus d'une centaine de manifestants au cours des derniers rassemblements.

Là où les acteurs soudanais devront rester vigilants pour ne pas replonger leur pays dans des scénarios difficiles à résorber sera de mieux gérer le non-dit prévu par l'accord de sortie de crise. Celui-ci parle d'une transition de trois ans et un peu plus. Tout le problème des dispositions réglementaires à horizon improbable est qu'elles peuvent dicter chez les acteurs chargés de leur application des réflexes de conservation des

positions acquises susceptibles de fausser le jeu.

Ebranlé par une forte crise économique dont les causes sont aussi à trouver dans l'indépendance du Sud, en 2011, le Soudan ne tirera profit de l'accalmie qui s'annonce que s'il applique au mieux l'accord concocté par les belligérants. Sous Omar el-Béchar, Khartoum a eu avec la communauté internationale et même certains de ses voisins des rapports tendus. Avec le Tchad notamment, les choses sont rentrées dans l'ordre au terme de moult pourparlers.

Pour les dirigeants de la transition qui s'installe, le moment est-il certainement venu que leur pays prenne la place qui lui revient dans cette vaste région géographique minée par tant de conflits armés.

Gankama N'Siah

AGENCE CONGOLAISE POUR LA CRÉATION DES ENTREPRISES

La direction promet d'accentuer des actions en faveur des opérateurs économiques

Afin d'améliorer le climat des affaires en République du Congo, le nouveau directeur général, Médard Yétela, nouvellement installé, compte s'employer à simplifier les formalités et délais de création d'entreprises, tant pour les investisseurs nationaux qu'étrangers.



Le nouveau directeur général de l'ACCE lors de sa prise de fonction

Le directeur général entrant de l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACCE) a pris l'engagement lors de son installation par la ministre des Petites, moyennes entreprises (PME) et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany, le 5 juillet à Brazzaville.

« On a besoin de votre expérience technique pour

mieux conduire cette direction avec toutes ses exigences de modernisation, à savoir l'informatisation et l'interconnexion avec d'autres administrations impliquées dans la création d'une entreprise », a indiqué la ministre des PME, avant de relever : « Vous avez des outils nécessaires pour y parvenir et la

chance de compter sur les partenaires »;

Nommé lors du Conseil des ministres du 17 juin dernier, Médard Yétela succède au directeur général sortant, Daniel Mikia-Deba.

Remerciant le chef de l'Etat et la ministre de tutelle de l'avoir confié les destinées de cette structure, Médard Yétela a déclaré: « Je suis conscient des défis qui m'attendent. Un grand travail a été fait par mon prédécesseur. Je vais accentuer la vulgarisation de nos actions, emmener les opérateurs à s'approprier les réformes que nous avons engagées ».

La création d'une entreprise au Congo a été facilitée par la mise en place de l'ACCE qui joue un rôle de guichet unique et sert d'interface avec toutes les administrations impliquées, dans le but de réduire les délais et les coûts nécessaires aux formalités.

Lopelle Mboussa Gassia

TRANSPORT

Résurgence de la pénurie de carburant à Brazzaville

Les effets de la collision des trains marchandises, le 30 juin à Ngondji, localité située à 18km de Pointe-Noire, se font ressentir dans la ville capitale où les stations-services sont de nouveau à sec, avec pour conséquences l'augmentation du prix de la course de taxi, la réapparition des vendeurs à la sauvette des produits pétroliers (Kadhafi) et des longues files d'attente dans les stations.



Une file d'attente des voitures devant une station-service

Des conducteurs des transports en commun ainsi que ceux des voitures personnelles qui pouvaient, en un temps records, recharger leur réservoir et poursuivre leur chemin sont contraints de faire la queue. Abordé dans une station-service à Mpila, Alexis, chauffeur de taxi (l'activité constitue sa principale source de revenu) a confié être arrivé depuis les premières heures de la matinée dans l'espoir d'être servi avant midi. Dans cette même station, Clarius est assis sur sa moto. Il attend depuis des heures. « Moi, je fais taxi-moto. On joue sur le temps. Depuis 6 h jusqu'à maintenant, les pompistes ne se sont pas encore occupés de moi. Je crains de rentrer bredouille », a-t-il dit.

Notons que certains chauffeurs, impatients, vont se ravitailler chez les revendeurs (Kadhafi) qui campent à quelques mètres de la station, avec leurs bouteilles et bidons remplis du précieux liquide. On espère que les autorités compétentes mettront tout en œuvre, dans les plus bref délais, pour dégager le chemin de fer puis relancer le trafic des trains marchandises.

L.Mb.G.

AVIS DE VENTE D'IMMEUBLE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Maître Jean Didier BIDIE, Huissier de Justice, Commissaire priseur, informe le public qu'il sera procédé à l'adjudication de l'immeuble appartenant à La société Immobilière du Congo <<Groupe ESCOM>>, Sarl représentée par Monsieur Humberto EUSEBIO Velosa Robins, siège sis Avenue de l'Amitié au centre ville, Brazzaville, sur les diligences de LCB Bank, ayant pour conseil, Maître Prosper MABASSI contre La société SCCTP SARL, RCCM n°07-B-393, dont le siège social est sis Avenue de l'Amitié, centre ville, Brazzaville, représentée par son Gérant Monsieur Humberto EUSEBIO Velosa Robins;

1-Propriété sise à Brazzaville, cadastrée, section 0, bloc/ parcelle 18 (ex 250-251) d'une superficie de 4406,75m², lieu centre ville (zone ex-radio), arrondissement 3 poto-poto, objet du titre foncier n° 11598 établi par la conservation foncière de Brazzaville (République du Congo);

2-Propriété bâtie sise à Brazzaville, cadastrée, section N, bloc/ parcelle 11, d'une superficie de 1388,26m², lieu centre-ville, arrondissement 3 poto-poto, objet du titre foncier n°729, établi par la conservation foncière de Brazzaville (République du Congo);

Prix de l'adjudication :

-3.800.000.000 FCFA pour la propriété objet du titre foncier n°11.598 ;

-5.000.000.000 FCFA pour la propriété objet du titre foncier n°729 ;

Date : samedi 13 juillet 2019 à 10 heures;

Lieu : salle des audiences du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;

Pour tout renseignement s'adresser à :

-Maître Jean Prosper MABASSI, Avocat à la Cour, cabinet sis immeuble SOPROGI, Avenue de la Patte d'oie, face ENAM, Appartement J3315, B.P 1737, Brazzaville, Tél. : 22 611 86 92 ;

-Maître Jean Didier BIDIE, Huissier de Justice, commissaire Pri-seur près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaire d'un Office sis au n°990 ter, Avenue des trois Martyrs à côté du cinéma ABC - Plateau des 15ans, Moungali, Brazzaville, Tél. : 05 551 34 43 ;

-Monsieur le Greffier en chef du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;

L'HUISSIER DE JUSTICE



PROMOZWAYAYO

Liste des gagnants du 12 au 18 Juin 2019 1ère partie

Gagnants SMARTPHONE

055595892	053724018	056667028	055671106	040596887	050819214	040517470	050335626	055598024	055789802
050167882	040137233	055104577	044005936	053606992	050031311	057747324	053600192	044661048	040557944
057732446	055745710	053645143	053440325	044905961	050524805	057605320	040361540	057351135	040334787
056615781	050848592	055510477	056727777	055632058					

Gagnants 15 000 FCFA

056300461	040512630	044375102	057393258	053570106	050851616	044681395	044868161	057022723	053134509
055448013	040116585	053310928	050042596	057651437	055208464	053473816	044022770	055201502	055606214
057750047	053613219	055623226	055257520	050240347	044599193	053867220	053867840	040103910	056963819
050851681	050401279	050745325	040235558	057635070	044461212	053388544	055877192	057749445	057394766
056599336	056904790	057666223	044082743	056421117	055491889	057438651	057357829	050990257	055721002
055072578	057773476	057474313	055626288	056265408	053289386	044620801	053831636	055806816	050836752
050496273	053040506	050920378	056431809	053377254	055348036	050922520	057223209	050674719	050969991
044946860	044891694	055586303	057447444	053635075	056027644	050211542	040524958	056009876	056856206
040384042	053249895	050322958	040876620						

Gagnants 20 000 FCFA

057671111	055446488	055564027	053354528	055131352	056209314	040547025	055964938	057839508	040855813
055570474	044345706	057826164	053617077	044065481	055384733	056901441	056500268	056015959	053902761
044604436	055906895	053326888	050023488	053774892	050493845	053188684	055326348	055227999	044501045
055463306	040520307	041003321	057825747	050501746	057566998	053698529	050564785	050418557	053339402
053169894	050755548	055334055							

Gagnant 100 000 FCFA

053616223

LE RESEAU DES SMARTPHONES

Gagnants MASOLO XL									
040412724	055019371	056126819	040298704	053257602	057125413	55938651	055735130	040080979	055297613
057194439	050940856	055732860	055611525	053013473	053021280	053650740	056169210	050537359	050109309
044671517	053913423	057224218	055581598	050498004	057335381	040551775	053584682	055685117	055788427
040404203	044696626	057709790	055764855	056314692	055217939	057135356	055123291	057346160	050285776
044559810	057827407	055307984	053432755	055124471	055064262	055448489	055100875	053981151	055871821
050470237	053158685	053052225	057845699	057836633	044957664	040554562	053560300	050673702	055166810
053866694	057894424	053300374	050712266	057451557	044156919	055876971	055751390	055462310	056154631
057840002	055303799	057894469	050166532	040283620	044096608	050994735	057899008	056209079	044652905
057552772	055539277	057350199	053388669	053437996					

Gagnants INTERNET									
056354083	050402755	057962715	055293978	055120634	050824086	053577280	044622785	055871487	044115115
040351479	044220457	055903965	050395330	056878230	053881036	050422690	040708305	040181270	044353650
057485920	040288726	040041502	044310325	055862731	050490522	057763151	055570635	056670565	050937354
044505630	040166924	044981695	050395083	040137362	055570665	055915543	057568056	040142674	050973740
057450993	053714422	053818558	055870316	057355850	044741491	044726764	055364641	056248193	044741491
053235632	057690318	040371584	040550860	053891037	053977789	053491634	040329279	050423834	055464937
053550822	055400790	057011747	050951715	057746498	053990107	044114604	055453090		

Gagnant CONGELATEUR
053435514

SUPER GAGNANT
040182052
1 séjour pour 2 personnes
en Egypte



BRÈVES

UÉMOA

Plus de douze mille cinq cents milliards francs CFA mobilisés sur le Marché régional des titres publics, depuis 2013, annonce l'Agence Umoa-Titres (AUT), chargée de développer le marché des titres publics, unique marché régional par adjudication qui est exclusivement dédié au financement des Etats membres de la zone Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa). Ce qui permet aux Etats de s'appuyer sur les investisseurs locaux pour financer leur développement économique à des coûts maîtrisés, grâce au système de l'adjudication, une technique permettant l'acquisition d'un bien mobilier ou immobilier par un système de vente aux enchères, donc du plus offrant. En mettant en concurrence les souscripteurs, cette voie d'émission garantit aux Etats de bénéficier d'un endettement au coût le plus abordable et en toute transparence.

MALI

Le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement va octroyer deux prêts concessionnels au Mali, d'un montant global d'environ deux cent quatre-vingts millions de dollars. Selon les précisions apportées par la presse arabe, le premier prêt, d'un montant de trente millions de dollars, servira à financer la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme national de logement social dans le pays qui, ayant lui aussi reçu un soutien de la Banque ouest-africaine de développement de vingt-cinq milliards francs CFA, il y a deux semaines, prévoit la construction de cinq cents unités de logements dans toutes les grandes villes et régions du Mali, en réponse à une pénurie aiguë. Le deuxième appui porte sur un montant de deux cent cinquante millions de dollars, destiné à soutenir la balance des paiements, alors que le déficit continue de se creuser d'année en année.

BÉNIN

Le pays bénéficiera de cent millions de dollars de la Banque mondiale, pour accélérer la transformation numérique en milieu rural. Le nouveau financement vise à faciliter l'accès aux services à haut débit dans les zones rurales et à promouvoir le recours aux solutions numériques. Cela permettra de renforcer l'efficacité de certaines chaînes de valeur ciblées, l'inclusion financière et l'accès aux marchés. Il s'agit d'accroître la productivité et les volumes de vente de plus de 1,2 million de petits agriculteurs, principalement de riz, de maïs, de karité et de légumes, en améliorant leur accès aux informations et services financiers. Le projet prévoit également la réhabilitation d'environ 600 km de pistes rurales et l'entretien de 2 400 km de routes sur une période de quatre ans.

CÉDÉAO

Les chefs d'Etat de la communauté sous-régionale ont demandé, lors de la cinquante-cinquième session ordinaire de leur conférence, l'accélération de l'opérationnalisation du visa régional, Eco-visa. La mise en œuvre rapide de l'Eco-visa permettra de stimuler le tourisme dans la région. La conférence salue au passage les efforts de la Task force présidentielle sur le Schéma de libéralisation des échanges en faveur de la levée des barrières à la libre circulation des personnes et des biens, appelant en même temps les Etats membres « à mettre en application l'Acte additionnel révisé, relatif aux règles d'origine communautaire, pour la suppression tant des barrières tarifaires que non-tarifaires ».

CÉMAC

Les cours de vingt-huit produits de base exportés par les six États de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), représentant 90 % des valeurs des exportations, ont connu une baisse globale de 6,2 % au premier trimestre de l'année en cours, selon la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Ce panier se compose de produits énergétiques, forestiers, agricoles et de la pêche, de métaux et minéraux. Il a régressé par rapport au quatrième trimestre de l'année 2018, sous l'effet de la chute des cours des produits énergétiques de l'ordre de 8,2%. Celle-ci a été atténuée par une légère hausse des prix de la plupart des produits non énergétiques, notamment les produits agricoles (+2,7 %), le bois (+1,1 %) et les métaux et minéraux (+0,1 %). Quant à la pêche, elle a reculé légèrement de 0,2 %. Sur le marché des produits de base, les perspectives de la Banque mondiale affichent une stabilisation des cours en 2019.

TCHAD

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le décaissement de 38,9 millions de dollars au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), en faveur du Tchad. D'après les responsables de l'institution, les résultats obtenus dans le cadre dudit programme ont été « globalement satisfaisants », malgré la situation sécuritaire et sociale difficile. Cependant, l'économie reste encore fortement dépendante du secteur pétrolier. D'après les chiffres du FMI, celui-ci devrait enregistrer une croissance de 4% cette année, contre seulement 2% pour le secteur non-pétrolier. Une tendance qui devrait fortement s'accroître à 16,7% pour le secteur pétrolier en 2020, contre seulement 3% pour le secteur non-pétrolier. Ce quatrième versement porte à 233,1 millions de dollars, le montant total des financements décaissés pour le pays, dans le cadre d'une FEC accordée à 310, 8 millions de dollars.

Josiane Mambou Loukoula

SOUDAN

Les généraux et la contestation trouvent un compromis sur la transition

Après des mois de tensions, les militaires au pouvoir et les leaders de la contestation sont finalement parvenus à un accord, le 5 juillet, concernant l'instance qui doit diriger la future période de transition, acceptant un partage du pouvoir entre les deux parties.

Le Conseil militaire, qui a pris les rênes du pays à la suite de la destitution et l'arrestation en avril du président Omar el-Béchir, au terme de manifestations de masse, est engagé dans un bras de fer avec le mouvement de contestation qui réclame le transfert du pouvoir aux civils. Grâce à une médiation de l'Éthiopie et de l'Union africaine (UA), les deux camps se sont finalement accordés sur leur principal point du contentieux : la direction du « Conseil souverain », l'instance qui doit superviser la

une alternance entre les militaires et les civils, pour une période de trois ans ou un peu plus », a-t-il dit, sans détailler le mécanisme utilisé.

Mais selon un plan de transition établi par les médiateurs, l'instance devait initialement être présidée par un militaire pendant dix-huit mois, avant qu'un civil ne prenne la relève jusqu'à la fin de la transition. Le conseil sera composé de six civils, dont cinq issus de l'ALC, et de cinq militaires, avait annoncé à l'AFP un leader de la contestation, Ahmed Rabie.

mis d'accord pour « une enquête minutieuse, transparente, nationale et indépendante, sur les différents incidents violents malheureux qu'a connus le pays ces dernières semaines », a souligné Mohamed El-Hacen Lehatt.

A ce jour, la contestation réclamait une enquête indépendante et internationale sur la dispersion du sit-in, le 3 juin, ce que les généraux ont refusé après avoir mis sur pied leur propre comité d'investigation militaire. Depuis lors, la répression a fait cent trente-six morts, dont une centaine dans la seule dispersion du sit-in devant le siège de l'armée à Khartoum, selon un comité de médecins proche de la contestation. Les autorités évoquent un bilan de soixante-onze morts depuis la même date.

Enfin, généraux et contestataires ont accepté de « retarder » la mise en place d'un « conseil législatif », qui doit faire office de parlement de transition, jusqu'à ce que soit installé le conseil souverain et un gouvernement civil. Par ailleurs, le 4 juin, deux cent trente-cinq membres d'un groupe rebelle du Darfour (ouest), « l'Armée de libération du Soudan », une faction qui fait partie de l'ALC, ont été libérés d'une prison d'Omdourman, ville voisine de Khartoum. Ils ont été accueillis par leur famille, après une « amnistie » prononcée par le chef du Conseil militaire, le général Abdel Fattah al-Burhan.

Josiane Mambou Loukoula
et AFP

« Les deux parties se sont mises d'accord sur l'instauration d'un conseil souverain, avec une alternance entre les militaires et les civils, pour une période de trois ans ou un peu plus »

période de transition.

L'annonce de vendredi est intervenue dans un contexte tendu, après la dispersion, le 3 juin dernier, d'un sit-in de manifestants devant le quartier général de l'armée à Khartoum, qui a fait des dizaines de morts et provoqué un tollé international.

Le Conseil militaire et l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance de la contestation, ont accepté une direction « alternée » de cette instance de transition, a annoncé en conférence de presse le médiateur de l'UA, Mohamed El-Hacen Lehatt. « Les deux parties se sont mises d'accord sur l'instauration d'un conseil souverain, avec

Libération de rebelles

C'est sur la direction du Conseil souverain que les négociations avaient capoté en mai. Elles ont repris seulement le 3 juillet, dans la soirée. Le numéro deux du Conseil militaire, le général Mohammed Hamdan Daglo, surnommé « Hemeidti », a salué l'accord en prenant la parole après le médiateur. « Nous voulons rassurer toutes les forces politiques (...) et tous ceux qui ont participé au changement », a-t-il dit. « Cet accord sera complet, il n'exclura personne et inclura toutes les ambitions du peuple », a-t-il assuré.

Les deux camps se sont aussi

L'Union africaine salue l'accord conclu par les parties en conflit

Le président de la Commission de l'organisation panafricaine, Moussa Faki Mahamat, s'est réjoui, le 5 juillet, de l'accord conclu par les parties soudanaises pour un pays pacifique.

Le Conseil militaire de transition du Soudan et l'Alliance pour la liberté et le changement, fer de lance de la contestation, ont accepté d'établir des autorités de transition chargées de gouverner conjointement le pays.

Faki Mahamat a félicité le peuple soudanais à l'occasion de « la percée importante » et reconnu l'attachement de celui-ci à l'expression pacifique de ses aspirations légitimes à un Soudan pacifique et démocratique, a annoncé vendredi, un émissaire de l'Union africaine (UA).

Le Soudan a été touché par des troubles à l'échelle nationale depuis le renversement de l'ancien président, Omar el-Béchir, par l'armée en avril dernier. La coalition des groupes d'opposition et de protestation est en pourparlers avec les forces armées pour déterminer qui va diriger le pays.

Sous la médiation de l'UA et de l'Éthiopie, les parties soudanaises ont accepté de se rencontrer pour négocier une solution à la crise politique que connaît le pays.

Faki Mahamat a félicité Mohamed el Hacén

Lehatt, son envoyé spécial, et Mahmoud Dirir, envoyé spécial du Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, ainsi que leurs équipes pour les efforts de médiation exemplaires et patients.

Il a également salué le soutien et la collaboration de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et des pays voisins du Soudan pour la réalisation de cet objectif.

Le président de la Commission de l'UA a aussi remercié la communauté internationale pour son soutien à un processus dirigé par le Soudan ainsi que le processus de médiation africain, qui ont abouti à un résultat positif pour le pays, la région et le continent africain.

Faki Mahamat a enfin exhorté les parties nationales à maintenir l'esprit de compromis et de responsabilité envers les intérêts nationaux du Soudan et réitéré l'engagement ferme et constant de l'UA à accompagner le peuple soudanais dans ses efforts pour un Soudan démocratique, a indiqué le communiqué.

Xinhua

UNION AFRICAINE

Lancement «historique» de la Zlec

Les pays de l'organisation panafricaine ont lancé, hier à Niamey, au Niger, la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec).

Cinquante-quatre des cinquante-cinq pays de l'Union africaine (UA) ont lancé symboliquement, le 7 juillet en fin de journée, la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec), qui doit constituer un pas vers la « paix et la prospérité en Afrique ». « L'entrée en vigueur de la Zlec est l'événement le plus important dans la vie de notre continent depuis la création de l'Organisation de l'unité africaine en 1963 et sa transformation en Union africaine », a affirmé en ouverture du sommet l'hôte nigérien, le président Mahamadou Issoufou, un des plus ardents promoteurs de la zone.

Quelque quatre mille cinq cents délégués et invités, dont trente-deux chefs d'État et



Des chefs d'État à l'ouverture du sommet, le 7 juillet à Niamey

plus de cent ministres, étaient présents pour l'événement dans la capitale nigérienne, qui a fait peau neuve avec un aéroport flambant neuf, des routes élargies et de nouveaux hôtels et bâtiments. « Un vieux rêve se réalise. Les pères fondateurs doivent en être fiers », a lancé le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, en soulignant que la Zlec devenait « le plus grand espace commercial au

monde ». Le géant nigérien, réticent jusque-là, et son voisin le Bénin, ont signé l'accord dimanche en ouverture du sommet, sous les applaudissements de leurs homologues. Cinquante-quatre des cinquante-cinq pays africains vont constituer ce nouveau marché. Seule l'Érythrée n'a pas signé l'accord. De plus, vingt-sept pays ont déjà ratifié l'accord, a précisé Moussa Faki.

Le marché actif à l'horizon 2020
« Le chemin est encore long », a commenté le président égyptien et actuel président de l'UA (dont la présidence est tournante), Abdel Fattah al-Sissi. D'après négociations se poursuivent en coulisses sur la mise en œuvre progressive de la Zlec, qui doit réunir 1,2 milliard de personnes. Le marché devrait être actif à partir de 2020. « Il faut don-

ner un calendrier pour que tout le monde puisse jouer son rôle dans la préparation du marché (unique), alors nous avons recommandé au sommet que la date soit le 1er juillet 2020 », a expliqué le commissaire au Commerce et à l'industrie de l'UA, Albert Muchanga. Des « réformes structurelles » attendues, Chiedu Osakwe, le négociateur en chef nigérien, a souligné que la « libéralisation du commerce doit s'aligner sur des réformes structurelles (internes) ». « Aucun pays ne va tout libéraliser (d'un coup) », a-t-il indiqué, précisant que le processus devrait s'étendre sur plusieurs années. La Zlec doit favoriser le commerce au sein du continent et attirer des investisseurs. L'UA estime que sa mise en œuvre permettra d'augmenter de près de 60 % d'ici à 2022 le commerce intra-africain, alors que les détracteurs du projet évoquent le manque de complémentarité des économies et craignent que des importations bon marché ne portent préjudice aux petits producteurs agricoles et industriels.

D'après AFP

« Un vieux rêve se réalise. Les pères fondateurs doivent en être fiers »

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES II
PRCCE II

Vous voulez contribuer au développement du secteur privé au Congo ?

Si vous êtes un prestataire individuel de services, le PRCCE II a besoin de vous !

Venez partager votre savoir-faire pour renforcer le secteur privé et les PME congolaises en proposant conseils, coaching et formation en gestion, administration et compétences «métier».



Le PRCCE II cible les secteurs de l'agro-alimentaire (transformation du maïs, aviculture, boulangerie et transformation des fruits et plantes), des services aux entreprises et industries, du numérique et du bois.

Retrouvez les conditions de participation et le lien pour déposer vos candidatures

PRCCE II - République du Congo
Sur demande
prcceii@gmail.com
06 971 26 18

2 sessions de sensibilisation et d'appui pour vous aider à remplir le formulaire
à Brazzaville le 21 juin et à Pointe-Noire le 25 juin

Pour participer, les prestataires individuels doivent prouver au moins de 6 ans d'expérience générale et de 2 ans d'expérience dans les secteurs cibles pour les appuis métiers.



Un projet Financé par l'Union Européenne

TRIBUNE LIBRE

Grand salut au poète Serge E. G. Boubanga

La « Gourmandise poétique » du 31 mai dernier, consacrée au poète Boubanga, a été pour moi une aubaine lors de mon séjour à Brazzaville. Cette manifestation, conçue par des écrivains de la capitale du Congo, est animée par l'un des leurs, Florent Sogni Zaou. Elle a la belle initiative d'épargner au public le ronronnement habituel des rencontres littéraires, en proposant essentiellement des lectures de textes portées par la voix des comédiens. Le tout en présence de leur auteur.

Donc nous avons vécu ce jour-là un de ces moments où la terre se fait rêve. Les comédiens Stan Matingou, Emerix, Klaous et d'autres compagnons encore, l'un à l'autre complémentaires, ont déclamé des mots où chaque voyelle et chaque consonne faisait battre le pouls du poème. A la fin de la rencontre, il était difficile de ne pas avoir soif de poursuivre l'œuvre du poète. Et voici un des titres de Serge Eugène Ghoma Boubanga qu'il faut absolument lire et relire « Cantiques Incandescents », paru aux Editions L'Harmattan (2016 ; préface de Boniface Mongo Mboussa, 118 pages).

Il est bon que la poésie concède au jour sa clarté, et qu'en même temps, elle accorde à la nuit la faveur d'être pour l'Homme une obscurité remplie de lueurs d'espoir. C'est précisément le cas de ce recueil, précieux petit livre aux vers denses auréolé d'une belle préface. L'ouvrage s'ouvre comme dans une sorte d'inquiétante étrangeté à même le regard songeur du poète sur sa ville de naissance, Pointe-Noire, désormais lointaine, insaisissable : « Je chante pour toi le cantique des possédés / Tant je souffre de ne pas te voir souvent / Et t'entendre mentir sur les orgies de la mer... ». Cependant, dans l'imaginaire du poète, cette ville suscite aussi le tumulte : « De quel nom curieux / Suis-je la risée des Blancs / Pointe Noire... ». Mais le sol de Ponton-La-Belle, berceau des premiers pas de l'auteur, renvoie tout naturellement à cette demeure maternelle, lieu d'amour et de la « quiétude des antiques murailles », figure consolante « semblable à la Sainte », visage d'apaisement à l'heure du tumulte : « Et me dire tendrement / Toute la chaleur de tes entrailles / Devenues encore plus amènes ». Cependant, au fil de l'écoulement de ce poème, l'affection scandée par Ghoma Boubanga n'est plus orientée uniquement vers sa ville. Par un beau et talentueux glissement d'images, le poète opère une mutation qui nous fait apparaître au grand jour la figure tutélaire de Radegonde. Radegonde, « la tendre amante de Loango ». C'est elle l'aimée, la consolatrice, la protectrice, l'inspiratrice des élégies des Vents solaires, contre le sein duquel le poète s'allonge pour espérer la paix de l'âme. C'est avec elle désormais que le poète peut vaincre les espaces ombreux. Car Radegonde seule sait lire la colère des veuves « A l'heure où les ombres défuntées s'agitent à midi / Comme la poussière sous les arbres de Dolisie ». La conversation charnelle avec la bien aimée est flamme inscrite en toute lettre (p. 27 et suivantes).

Avec Radegonde pour alliée, le poète peut se mettre en chemin : « marcher sur les eaux de la mer » et ainsi parcourir les territoires de son identité : « Ce que je sais ! Tu es ma siamoise [...] Tu m'accompagnes jusqu'à l'infini / De ma marche humaine... ». Ainsi partent-ils l'un avec l'autre, l'un dans les pas de l'autre, ensemble « Sous la chaleur douceuse du Congo », à la quête des étendues de l'horizon et des ethnies multiples. Dans leur odyssée, sont évoqués tour à tour les pays Kongo, Loango, Téké, Mbochis, les terres de Ngo, les plaines d'Etsouali, les forêts de Ouesso, les rives du fleuve Kouyou où vit un initié, Mwènè Sondjo. Les collines de Mantsimou qui surplombent le Djoué, etc.

Toutefois, on regrette grandement de ne pas entendre dans ce recueil, l'éclat des mots de la langue maternelle héritée de l'ethnie de l'auteur.

Le poète du voyage astral, après avoir ouvert ses bras jusqu'aux confins de la finitude de son pays, nous convoque au devoir de vigilance.

A mes enfants
Je dirai toute la colère
Celle de ma mémoire entière
Face aux outrages malsains
De la déraison humaine.

Cette enflure quotidienne de la misère me semble un mauvais rêve qui recommence à courir dans ma tête. Ami lecteur, garde mémoire de cette voix prometteuse de la poésie congolaise. Elle a pour nom : Serge Eugène Ghoma Boubanga.

Gabriel Mwènè Okoundji

INSTRUCTION CIVIQUE

Une campagne menée dans le district de Hinda sur les symboles de la République

Sous l'égide du sous-préfet, Edouard Dinga Oba, une campagne de sensibilisation aux valeurs que représentent les symboles de la République, ainsi qu'au recensement administratif et aux autres préoccupations relatives à l'état civil a eu lieu récemment, à travers les dix-huit villages que compte la sous-préfecture.



La photo de famille lors de la campagne dans un village de Hinda/Adiac

L'inspectrice cheffe de foyer d'animation et d'instruction civique de Hinda, Henriette Koutia, a signifié au cours de la campagne que la connaissance des symboles de la République contribue efficacement à mieux lutter contre les antivaleurs dans les villages de cette sous-préfecture. Elle a expliqué aux habitants le sens des six symboles du pays, notamment le drapeau, la devise, l'hymne national, le sceau de la République, les armoiries et le portrait officiel du chef de l'Etat.

Pour sa part, Esaïe Tchiloulou Biangana, secrétaire général du district de Hinda, a mis l'accent sur l'importance du recensement administratif, du recensement à

vocation d'état civil, le nombre réel des personnes détenteurs des armes de chasse, les personnes imposables en vue du paiement de la taxe départementale, le nombre exact des églises, des hôtels, des débits de boissons, des partis politiques, la salubrité publique, etc.

Dégageant ainsi l'importance de ces descentes, Edouard Dinga Oba a indiqué que celles-ci s'effectuent conformément aux orientations reçues de la hiérarchie et permettent d'être en contact permanent avec la population. « Ces retrouvailles ont pour principal objectif de faire passer les orientations de la hiérarchie et aussi échanger avec les habitants sur les

problèmes auxquels ils sont confrontés au quotidien, dans leurs villages respectifs », a-t-il signifié.

Rock Pénitence Tati et Ghislain Makaya, respectivement chefs de village Ntoto Siala et Tandou Milomba ont, de leur côté, souligné quelques problèmes rencontrés par les habitants, relatifs aux conditions d'obtention du permis d'autorisation de port d'armes de chasse, aux critères d'obtention de la carte de résident pour des sujets étrangers et autres. En outre, ils ont souhaité la réouverture de la piste agricole Loukounda-Tchi foul Maboukou et la mise en place des cantines scolaires dans quelques écoles publiques de leurs villages.

Séverin Ibara

SALUBRITÉ

Ferréol Gassackys organise une opération d'assainissement de sa circonscription

L'élu du Parti congolais du travail (PCT), dans la troisième circonscription électorale de Poto-Poto, à Brazzaville, a mobilisé ses mandants, le 6 juillet, pour mettre la propreté dans les espaces publics des quartiers 34 et 35.

« Il s'agit pour nous de respecter la directive gouvernementale « Villes, villages et habitations propres » mais surtout d'en faire une large vulgarisation auprès de nos concitoyens. Nous mobilisons toujours les jeunes à travailler et demandons à la population de faire preuve de civisme. Tous les Congolais doivent se sentir concernés, donc, il faut une certaine coercition », a déclaré Ferréol Constant Gassackys.

Au quartier 35, le député de Poto-Poto et ses mandants ont assaini, entre autres, la rue Bandza et certains espaces publics. Ils ont curé les caniveaux, ramassé les ordures, balayé les rues...

Très enthousiasmé par cette initiative, Jeannette Milan-dou et Marie Manouana, deux

femmes de cette circonscription, ont fait part au député d'une fuite d'eau de la tuyauterie de la société La congolaise des eaux (Lcde).

« La mobilisation devrait être plus générale. Chacun devant sa porte, en train de balayer et curer. Avec le maire de la ville, on est dans cette dynamique-là, faire comprendre à cette population qu'elle est son devoir. La lutte contre l'insalubrité est vitale, primordiale mais il y a encore un travail à faire », a ajouté l'élu de Poto-Poto.

En effet, la mairie de Brazzaville et les administrateurs-maires des arrondissements œuvrent pour la promotion de cette initiative afin que tout le monde s'en approprie chaque premier samedi du mois, de 7h 00 à 10h00.

Notons qu'en mars 2014, Ferréol Gassackys avait organisé un mois d'assainissement, mettant à la disposition de sa circonscription, Soixante-quatorze bacs à ordures. Baptisé « Nettoyons chaque jour nos ruelles et devant nos maisons », ce programme visait à renforcer la lutte contre l'insalubrité en encourageant la population à adopter des comportements éco-citoyens, c'est-à-dire fondé sur la reconnaissance par l'homme de sa responsabilité vis-à-vis de la destruction de son milieu ainsi que sur sa capacité à mettre en œuvre un comportement et des gestes qui feront de lui un citoyen actif, réactif et un consommateur averti, soucieux de la préservation de son environnement.

Fortuné Ibara

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 1^{ER} AU 14 JUILLET 2019

MARDI 02 JUILLET

18h00 : Le Congo a du Choeur concours de chorales avec Chorale Karisma Afro-Gospel, Chorale Centre Moukondo, Chorale Néo-Apostolique, Chorale Christ Roi, Les Salomons

MERCREDI 03 JUILLET

15h00 : Débat d'idées : « Politique de développement et réduction de la pauvreté » par Marcel Mbaloula, Statisticien, membre de la Fondation Niosi.

18h00 : Le Congo a du Choeur concours de chorales avec Chœur le Rosaire, Chorale des amis de Dominique Savio, Chorale Voix du Salut Rytikum, Théophile Mbemba

19h00 : Mercredi à la Cafét' : Les Yoani

JEUDI 04 JUILLET

18h00 : Le Congo a du Choeur concours de chorales avec Les Aïnés, Chorale Centre Météo, Les Messagers du Seigneur, Chœur Jubilate, Emile Biayenda

VENDREDI 05 JUILLET

18h00 : Le Congo a du Choeur demi-finale du concours de chorales

SAMEDI 06 JUILLET

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

18h00 : Le Congo a du Choeur finale du concours de chorales

MARDI 09 JUILLET

18h30 : Ciné-club : Bons baisers de Brazzaville

MERCREDI 10 JUILLET

19h00 : Mercredi à la Cafét' : Luxxa Passi

JEUDI 11 JUILLET

15h00 : Rencontre littéraire : Ce qu'il faut savoir chez un homme avant de l'épouser de Yann Okiast

19h00 : Théâtre : Chef de famille malgré lui de Jean-Marie Bamokena par le Théâtre de l'Agora

SAMEDI 13

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

18h00 : Restitution de la formation des chorales

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur
www.institutfrancais-congo.com

COMMUNIQUÉ

En prélude aux festivités marquant le 59e anniversaire de l'indépendance du Congo, le Musée-galerie du Bassin du Congo, soucieux de promouvoir la culture congolaise dans sa diversité, organise, du 1er août au 30 septembre, une exposition de peinture et de sculpture intitulée Lipanda.

Les artistes intéressés peuvent, d'ici au plus tard le 15 juillet, entrer en contact avec nos services, en appelant le 06 666 70 65 ou le 04 411 64 11. Ils peuvent aussi passer sur place, au Musée-galerie, 84 boulevard Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers, à Mpila, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville.

IMMATRICULATION AU R.C.C.M

Dénomination sociale : SOCIETE MANAGEMENT PROJETS en sigle SMP;

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège social : Avenue Georges DUMONT derrière la CNSS, Arrondissement N° 1 Emery Patrice LUMUMBA/ Pointe-Noire, Congo ;

Activité : La construction d'ouvrages, électriques et industriels ; les expertises et conseils dans le domaine de l'énergie ; construction de bâtiments, travaux publics et diverses prestations de service ; transport ; location du matériel et de la logistique ; importation - exportation ; achat et commercialisation des équipements du matériel et consommable entrant dans le cadre de la réalisation de l'objet social.

Représentants : Messieurs TROCHON Brice et VERA Y DOMIGUEZ Jérôme Christian.

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 25/10/2018.

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG/PNR/18 B 374.

NÉCROLOGIE

Les enfants Ossété ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, Joseph Ossété, syndicaliste de la CSTC, survenu le 20 juin à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 104, rue Lampama, à Talangaï (Arrêt de bus Manguier ou Général). L'inhumation aura lieu le mercredi 10 juillet au cimetière privé La Grâce.



NÉCROLOGIE

Esther Morapenda, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Bassiloua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, nièce et sœur, Pamela Bassiloua, survenu le mercredi 3 Juillet au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°44 bis rue Diafouka, à Moukondo la base (arrêt Soudure).

Le Programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Les familles Elenga, Okemba Henri, Dinga Géoffroy, Kouyaté, Eba Sylvain, Okamba, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, que la date des obsèques de leur fille, nièce, tante et petite-fille Elenga Sybille Joline Gaëlle est prévue pour ce mardi 9 juillet. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n° 100 rue Lénine, quartier Ouenzé/Réf: Ecole Pierre Ntsiété. Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 9 juillet 2019

9h : levée du corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville

9h30 : recueillement au domicile familial

11h30 : messe de requiem en l'église

Notre Dame de Victoire (Sainte Marie de Ouenzé)

13h30 : départ pour le cimetière privé Bouka

16h : retour pour le cimetière et fin de cérémonie



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr





SOCIETE GENERALE CONGO, Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 11 860 000 000 de francs Cfa, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro RCCM-CG-BZV-11-B 2902, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté n° 15953 MFBPP - CAB, dont le siège social est sis Avenue Amilcar Cabral Centre-ville Brazzaville, République du Congo, mets en vente au prix de 398.000.000 millions de francs CFA (à négocier) un grand immeuble R+2 d'une superficie de 346.78 m2 comportant trois (3) vastes appartements de grand standing situé sur la rue Saint Paul (avenue goudronnée) Arrondissement 6 Talangai. Pour tout contact :

05 622 71 80 / 05 522 81 56 / 06 504 22 23.

NB : Titre foncier et rapport d'expertise disponibles.



EPT GROUP

ECOLE DE LA FRATERNITE

(ex-école des cadres)

Ecole conventionnée de type 1 en partenariat avec la Fondation Education Pour Tous

NOTRE AMBITION : FAIRE DE L'EXCELLENCE UNE RÉALITÉ !

INSCRIPTIONS A COMPTER DU 01 JUIN 2019

UNE ÉCOLE MODERNE OUVERTE SUR LE MONDE

- EFFECTIFS RÉDUITS
- SALLES CLIMATISÉES
- UTILISATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE
- CONNEXION À L'INTERNET
- APPRENTISSAGE DES LANGUES VIVANTES (FRANÇAIS, ANGLAIS, LINGALA)

Baongo derrière le CCF
 Secrétariat : +242.06.859.73.75
 Courriel : secretariat@eptgroup.fr | www.eptgroup.fr

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Émissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
 Du lundi au vendredi (9h-17h)
 Samedi (9h-13h)

CHRONIQUE

Festival d'Avignon

Pour la 73e édition du festival d'Avignon, les amateurs du théâtre ont été gratifiés le jeudi 4 juillet pour l'ouverture, d'une pièce chorale de Pascal Rambert qui a réuni, au Palais des papes, ses actrices et acteurs fétiches parmi lesquels, Marie-Sophie Ferdane, Jacques Weber, Anne Brochet, Emmanuelle Béart, Laurent Poitrenaux, Arthur Nauzyciel, Denis Podalydès et Stanislas Nordey qui constituent une famille d'artistes et d'intellectuels s'empoignant sur fond de montée du nationalisme en Europe.

Ce furent quatre heures d'un spectacle qui a tout mis sur ces derniers à la Cour d'honneur d'Avignon dans son plus simple appareil, qui s'est offert et se déploie dans un décor blanc et sobre, confirmant ce bon vieux théâtre d'Avignon avec ses deux mille spectateurs.

Le 6 juillet, le off d'Avignon a démarré avec près de mille six cents spectacles répartis dans cent trente-trois lieux différents. Il s'avère très ardu de trouver de nos jours son bonheur dans cette foisonnante programmation diffusée en direct sur France 5, le 29 juin dernier à 22h25, et qui le sera en différé jusqu'au 13 juillet.

Le festival d'Avignon, c'est une quarantaine de spectacles dans le « In », mille six cents dans le « Off », dans plus de cent trente-six lieux différents et ce, jusqu'au 28 juillet. Il est entendu que la capitale du Vaucluse va battre les trois coups et un feu d'artifice de propositions, parmi lesquelles figurent certains spectacles qu'on a déjà vus et adorés, et bien entendu d'autres dont on attend beaucoup.

Les paroles de l'ancienne et célèbre chanson enfantine, « Sur le pont d'Avignon, on y danse on y danse », se transforment pour la circonstance en, « Sur le pont d'Avignon, on y rit, on y rit » avec plusieurs comédies, bien sûr, comme ce feu d'artifice de bons mots qu'est « Et si on ne se mentait plus ? » ou encore « Pour le meilleur et pour le dire », faisant la part belle aux paroles avec un couple qui se partage la même psychanalyste.

Nombreux humoristes sont au programme parmi lesquels Marion Mezadorian, qui présente, justement, « Pépites », un spectacle solaire où elle jongle entre une dizaine d'acteurs très attachants.

L'on peut également mentionner Audrey Vernon, qui elle, creuse son sillon dans « Chair à canon ».

Laurie Péret, quant à lui, joue la carte du décalage avec son petit clavier. Pêle-mêle, on aime aussi le « Féministe pour homme » de Noémie de Lattre qui conte les vicissitudes d'une trentenaire et le petit air de Marilyn de Mudith Monroevitz.

Ainsi le festival d'Avignon se tient-il du 5 au 28 juillet, en mettant en scène des styles différents pour satisfaire tous les goûts. Un programme du « In » imaginé sur le thème de l'Odyssée regroupant une quarantaine de spectacles de théâtre, de danse, d'arts plastiques ou de musique dans quarante lieux différents. Le festival d'Avignon, il faut le rappeler, est aussi une occasion pour découvrir les talents de demain car beaucoup de petites troupes y participent, en créant une sélection non officielle de pièces dans les petites salles ou dans la rue. Prenons de la graine de ce qu'est ce temple du théâtre !

Ferréol Gassackys

TRANSFERTS

Sylver Ganvoula pour quatre ans à Bochum

L'international congolais quitte le RCS Anderlecht pour s'installer durablement au VfL Bochum : il a signé un contrat de quatre ans avec l'équipe de Bundesliga 2.

Sylver Ganvoula n'aura finalement porté le maillot des Mauves qu'à seize reprises (quatre comme titulaire, trois buts). Depuis vendredi après-midi, l'avant-centre de 23 ans n'est officiellement plus un joueur du RCS Anderlecht. Il a signé un contrat de quatre ans avec le VfL Bochum, pensionnaire de Bundesliga 2.

Déjà prêté à la formation allemande la saison dernière, l'international congolais y avait disputé vingt et un matchs (cinq buts et une passe décisive). Après une bonne entame, Ganvoula avait connu un hiver compliqué, entre blessures et contre-performances au sein d'une équipe irrégulière.

Mais sa fin de saison a été encourageante (trois buts lors des quatre dernières journées), ce qui a convaincu la direction de Bochum de miser sur lui pour les saisons à venir. Engagé jusqu'en juin 2023, il devra être le fer de lance de l'attaque du club, qui vise la montée en Bundesliga.

Encouragé par ses conseillers Nicolas Onissé et Youcef Boudjemai, de l'agence Sportback Football, à miser sur la stabilité, Ganvoula va donc tenter de confirmer sa bonne fin de saison et de retrouver la réussite qui était la sienne sous



Sylver Ganvoula, avec son agent Nicolas Onissé, a signé un contrat de 4 ans avec le VfL Bochum (DR)

le maillot de Westerlo, où il s'était révélé lors de la saison 2016-2017 avec neuf buts en vingt-six matchs. C'est en tous cas le souhait de Sebastian Schindzielorz, directeur général du VfL Bochum : « Nous sommes heureux que le transfert se soit bien déroulé. Sylver a déjà prouvé au cours de la saison écoulée les qualités qu'il apporte : il est physiquement présent, très rapide, grand et bon de la tête. En outre, il a une marge de progression, ce

qui était déjà visible à la fin de la saison, lorsqu'il a été en mesure de marquer trois buts lors des quatre derniers matchs. Nous voulons qu'il continue à progresser avec nous. Avec lui, nous avons maintenant un type de joueur dans l'attaque, ce que nous avons encore manqué. Malgré de nombreuses offres, Sylver souhaitait expressément continuer à jouer pour le VfL Bochum », a-t-il déclaré.

Camille Delourme

EGYPTE 2019

Les Ecureuils du Bénin croquent les Lions de l'Atlas (8^e de finale)

Coup de tonnerre sur la Coupe d'Afrique des nations (CAN) : le Maroc, finaliste 2004 et quart de finaliste de la dernière édition, a été éliminé dès les huitièmes par le Bénin (1-1, 4 tirs au but à 1), réduit à dix et novice à ce stade de la compétition, vendredi au Caire.



Les Ecureuils peuvent exulter, ils viennent d'éliminer le Maroc (Ozan Kose/AFP)

Les Lions de l'Atlas voient s'envoler leurs rêves d'un nouveau titre, eux qui n'ont plus gagné la CAN depuis 1976. Et Hervé Renard ne gagnera pas, en Egypte, une troisième CAN avec un troisième pays différent.

Pour les joueurs de son homologue et compatriote Michel Dussuyer, le moment est historique. Après s'être hissés pour la première fois en huitièmes, les voilà en quarts. Tout ça sans avoir gagné un match, puisqu'ils viennent d'enchaîner un quatrième nul.

Les trois courtes victoires du Maroc (1-0) et les trois nuls, dont deux 0-0, du Bénin en poules, ne laissaient pas augurer un déluge offensif. Les craintes ont été confirmées.

Dominateur, le Maroc a long-

temps buté sur un Bénin bien regroupé. Comme depuis le début du tournoi, les Lions de l'Atlas se sont montrés quasi inoffensifs à l'image en première période de Hakim Ziyech, toujours pas en réussite : frappe lointaine détournée (28e mn) et coup franc largement à côté (36e). Ou de Younès Belhanda avec une frappe déviée peu avant la demi-heure de jeu.

A force de maladresses, les Marocains ont fini par être punis sur coup de pied arrêté. Privés de leur attaquant Steve Mounié, suspendu, les Ecureuils béninois ont trouvé la faille grâce à un défenseur central, Moïse Adilehou, auteur d'une reprise victorieuse après un corner (53e mn, 1-0).

Hakim Ziyech, l'étoile de l'Ajax s'est éteinte

L'entrée de l'ancien Lillois, Sofiane Boufal, peu avant l'heure de jeu, a fait du bien aux Marocains. Mais c'est finalement une erreur du défenseur d'Auxerre et ancien Caennais, Jordan Adéoti, qui a permis à Youssef En-Nesyri d'égaliser (75e mn, 1-1) et d'inscrire son deuxième but dans cette CAN.

Dans le temps additionnel, Ziyech a eu la balle de la qualification au bout du pied sur penalty. Mais la pépite de l'Ajax Amsterdam, décidément à côté de ses crampons, a envoyé son tir sur le poteau (90e mn+4) et offert une prolongation et des espoirs aux Ecureuils.

Nouveau rebondissement à la 97e mn quand les Béninois se sont retrouvés à dix, après l'exclusion du défenseur d'Amiens Khaled Adenon, pour un second carton jaune. Héroïques, ils ont tenu jusqu'aux tirs au but. Une séance parfaitement exécutée par le Bénin.

A l'inverse, les Marocains Boufal et En-Nesyri ont échoué dans leurs tentatives, laissant les Ecureuils s'envoler vers les quarts où ils seront opposés au Sénégal.

Camille Delourme

PROMO
SPECIAL
GUICHET UNIQUE

Profitez des réservations de

D&S CHAPITEAUX
ACCÉLÉREZ VOS VENTES POUR VOS CLIENTS

LA DOT 1 999 000 FCFA

- *Cartes d'invitation
- *Les Chapiteaux VIP (livrés)
- *Chaises VIP et Ordinales
- *Chapiteau des Manes + Déco
- *Sono avec DJ + Écrans
- *Services traiteur avec buffets
- *Banderole Numérique (bach)
- *Groupe électrogène

Info Line
Tel: 06 445 71 65 / 06 959 01 87
Facebook D & S Chapiteaux
45 rue Mpouya Av. de la Niémé Guenzé

SOUVENIR

Lancement en France des travaux de la stèle en mémoire des soldats congolais

Dans l'histoire mémorielle des soldats congolais partis de Brazzaville, capitale de la France-libre, une stèle sera construite à Verquin, dans le Nord de la République française.

Le pan de l'histoire des 14-18 des tirailleurs, partis de la colonie française du Moyen-Congo, aura désormais un lieu de recueillement à Verquin, dans la région Nord Pas-de-Calais de la France. Pour perpétuer leur mémoire, une stèle commémorative y sera érigée.

Après un premier contact entre le Congo et la mairie de Verquin, Alexis Ekaba, représentant l'ambassade du Congo en France, a assisté à la présentation, le 4 juillet, de la maquette de la stèle par Thierry Tassez, maire de cette localité,

en présence des élus et de son homologue, Serge Marcellak, maire de la commune avoisinante de Nœux-les-Mines. Dans son adresse, Thierry Tassez a expliqué que cette stèle va permettre de rendre hommage aux soldats congolais venus de Brazzaville, ayant contribué, par leur dévouement sans faille, à redonner la dignité d'être Français. « Si nous sommes debout et fiers, nous le devons grâce à ces soldats congolais qui nous ont libérés de l'emprise du nazisme », a-t-il précisé.

Le conseiller juridique a ensuite souligné combien ce symbole traduit l'amitié légendaire franco-congolaise, « un des exemples de la coopération



La maquette de la stèle pour perpétuer la mémoire des tirailleurs congolais à Verquin, en France entre la France et ses ex-colonies.

Prenant la parole à son tour, Brice Arsène Mankou, président de l'Institut de formation aux métiers de la ville, à l'initiative de ce projet, a rappelé le rôle joué par Brazzaville, non seulement dans la libération du nazisme, mais également dans l'édification des territoires africains de l'empire réunis sous l'autorité du général de Gaulle, « l'homme de Brazzaville ».

« Le général De Gaulle, a indiqué le Congolais, aurait compris qu'après Londres, c'est Brazzaville, capitale de la France-libre qui devrait jouer un rôle déterminant pour jeter les bases des futurs rapports entre la France et ses colonies. Selon

le général, la stratégie de la victoire fut bâtie à Brazzaville et c'est aussi dans cette ville que fut donné, le 30 janvier 1944, le discours de Brazzaville qui, en 1960, donna lieu aux indépendances de la plupart des pays africains ».

À l'issue de différentes prises de parole, Alexis Ekaba, au nom de la République du Congo, a remis au maire de Verquin une contribution symbolique d'un montant de cinq mille euros pour le démarrage des travaux de la stèle dont l'inauguration est prévue, sauf changement de dernière minute, le 27 octobre de l'année en cours, à l'occasion du cinquante-neuvième anniversaire du manifeste de Brazzaville.

Marie Alfred Ngoma

TIRAGE AU SORT CAN 2021

Le Congo logé dans le deuxième chapeau

La Confédération africaine de football (CAF) a publié, le 4 juillet, la liste des cinq chapeaux relatifs au tirage au sort des éliminatoires de la trente troisième édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), Cameroun 2021.

Comme à l'accoutumée, les nations africaines devront passer par l'étape des éliminatoires pour valider leur participation à la phase finale de la compétition. La cérémonie de tirage au sort de ces éliminatoires se déroulera le 18 juillet, au Caire, c'est-à-dire une journée avant la finale de la trente-deuxième CAN, Egypte 2019.

Quatrième du groupe G, pendant les éliminatoires de l'édition en cours, le Congo doit, cette fois-ci, mettre tous les moyens en jeu, afin de garantir sa présence au Cameroun, dans deux ans. Selon le programme de la CAF, les matches préliminaires de ces éliminatoires se joueront entre le 16 et 18 août pour la phase aller, puis entre le 27 et le 29 du même mois pour la phase retour. La première journée sera disputée dans l'intervalle du 7 au 15 octobre, tandis que la deuxième aura lieu entre le 11 et le 19 novembre de l'année en cours.

La troisième et la quatrième journées débiteront le 31 août 2020, pour se terminer le 8 septembre de la même année. La cinquième et la sixième journée auront respectivement lieu en octobre et en novembre 2020, précisément du 5 au 13 pour la cinquième journée et du 9 au 17, pour la sixième et dernière journée.

Les différents chapeaux

Le premier chapeau regroupe les équipes du niveau 1 : Sénégal, Tunisie, Nigeria, Maroc, République démocratique du Congo, Ghana, Cameroun, Egypte, Burkina-Faso, Mali, Côte d'Ivoire et l'Algérie. Les équipes du niveau 2, à savoir la Guinée, l'Afrique du Sud, le Cap vert, l'Ouganda, la Zambie, le Bénin, le Gabon, le Congo, la Mauritanie, le Niger, le Kenya et la Libye se retrouvent dans le deuxième chapeau. Le Madagascar, le Zimbabwe, la République centrafricaine, la Namibie, la Sierra Leone, le Mozambique, la Guinée Bissau, l'Angola, le Malawi, le Togo, le Soudan et la Tanzanie qui composent le niveau 3 sont logés dans le troisième chapeau. Enfin, dans le chapeau 4, l'on retrouve le Burundi, le Rwanda, la Guinée équatoriale, l'Eswatini, le Lesotho, le Botswana, les Comores et l'Ethiopie. Le dernier chapeau rassemble les équipes du niveau 5 : le Liberia, l'Ile Maurice, la Gambie, le Soudan du Sud, le Tchad, le São Tomé-et-Principe, les Seychelles et le Djibouti.

Rude Ngoma (Stagiaire)

RÉFLEXION

Où va l'Union européenne ?

Alors que la campagne pour les élections européennes battait son plein, il y a quelques semaines, nous avons évoqué ici même les problèmes que le désaccord croissant entre l'Allemagne et la France risquait de soulever. Ce qui avait conduit les diplomates de cette partie du monde à nous faire parvenir une « Mise au point » fort bien argumentée que nous avons publiée aussitôt et qui contestait la thèse selon laquelle l'Union européenne est sur le point d'entrer dans une crise historique (1).

Or voici que les événements découlant de ces mêmes élections semblent nous donner raison, ce qui ne nous réjouit évidemment pas mais qui appelle à réfléchir sérieusement sur leurs conséquences à court, moyen et long terme si la Vieille Europe ne se ressaisit pas à temps. Ces événements sont, en effet, de trois ordres :

° Le premier concerne le renouvellement de la gouvernance à Bruxelles, où siège l'exécutif européen. Il a fallu plus d'un mois pour que l'Allemagne et

la France parviennent à s'entendre et à choisir la présidente de la Commission européenne – Ursula von der Leyen –, ancienne ministre allemande de la Défense dont le bilan est pour le moins controversé en raison des scandales ayant éclaboussé la Bundeswehr. La contrepartie de ce choix étant la nomination à la tête de la Banque centrale européenne de la Française Christine Lagarde, jusqu'alors directrice générale du Fonds monétaire international. La France a tiré de justesse son épingle du jeu, mais son influence au sein de l'exécutif européen s'est montrée nettement plus faible que prévu.

° Le deuxième tient au fait que la France, dans le même temps, n'a pas réussi à imposer un seul de ses candidats à la présidence ou aux quatorze vice-présidences du parlement européen. Alors que l'Allemagne obtenait trois postes et la Hongrie deux, Paris s'est montré incapable de faire entendre sa voix au sein de l'instance représentative de l'Europe pour faire élire l'un des siens à un poste stratégique, ce qui affaiblit fortement sa po-

sition et provoque en sous-main une exaspération dans les milieux politiques français dont rien ne peut sortir de bon puisque cela renforcera la position négative de l'extrême-droite française sur la question clé de l'intégration européenne.

° Le troisième résulte des tensions qui accompagnent depuis des mois la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne via le Brexit. Celui-ci, qui n'est toujours pas planifié, modifie, en effet, de façon radicale les rapports de force entre les grandes puissances qui se partageaient jusqu'à présent le pouvoir dans les instances européennes à Bruxelles. S'il n'est jamais évoqué en public par les autorités françaises, il renforce sérieusement en réalité leur crainte de voir l'Allemagne prendre de facto le pouvoir au sein de l'Union européenne, en s'appuyant notamment sur les pays de l'Est dont elle est proche et qu'elle s'est employée des années durant à intégrer dans l'Union en œuvrant pour que le nombre de ses Etats membres soit porté à vingt-huit. Même si personne à Paris, à Bruxelles,

à Berlin n'ose encore évoquer ouvertement cette question, le problème qui se pose aujourd'hui à l'Union européenne est de savoir si la France, désormais seule puissance de cette communauté qui soit dotée de l'arme nucléaire, acceptera de voir son pouvoir, son influence, se réduire dans les mois à venir face à l'Allemagne à laquelle la lie une longue, très longue histoire parsemée de conflits meurtriers.

Voyons ce que ce type de réflexion, qui est loin d'être isolé dans la presse mondiale, va susciter dans les milieux officiels du Vieux continent. Et voyons surtout si l'Allemagne et la France vont s'attacher à démontrer de façon claire que leurs dirigeants sont décidés à accélérer le processus d'intégration européenne dont la défense et la sécurité sont deux points essentiels.

Jean-Paul Pigasse

« Mise au point » publiée dans Les Dépêches de Brazzaville le 29 avril en réponse à la Réflexion « Où va le couple France-Allemagne ? ».